



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'YONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

spécial n°21/2011 du 17 juin 2011

Adresse de la préfecture : 1, Place de la Préfecture - CS 80119 - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 13h30-16h

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 13h30-16h

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Horaires d'ouverture : 9h-11h30 et 13h45-16h30

e-mail : courrier@yonne.gouv.fr

Site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.gouv.fr>

RAA spécial numéro 21/2011 du 17 juin 2011

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP et service courrier), dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet des services de l'Etat.



PREFET DE L'YONNE

Recueil spécial des Actes Administratifs n°21 du 17 juin 2011

---ooOoo---

SOMMAIRE

N°d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
-------------------	-------------	--------------------------	-------------

PREFECTURE DE L'YONNE

MISSION D'APPUI AU PILOTAGE

PREF/MAP/2011/033	17/06/2011	ARRETE Relatif à la mise en œuvre de la suppléance du préfet le vendredi 17 juin 2011 de 7 h à 14 h 30	3
-------------------	------------	--	----------

MISSION D'APPUI AU PILOTAGE

**ARRETE N°PREF/MAP/2011/033 du 17 juin 2011
Relatif à la mise en œuvre de la suppléance du préfet
le vendredi 17 juin 2011 de 7 h à 14 h 30**

Article 1^{er} : Mme Mireille LARREDE, sous-préfète, directrice de cabinet est désignée pour assurer la suppléance du préfet de l'Yonne, empêché, le vendredi 17 juin 2011 de 7 h à 14 h 30.

Le Préfet,
Jean-Paul BONNETAIN